

# L'aide à la toilette et l'aide à l'habillage dans une structure d'aide à domicile

L'aide à la toilette et l'aide à l'habillage sont des missions souvent demandées au sein des structures d'aide à domicile. Ces deux actions auprès des personnes accompagnées constituent une prise en charge complexe. En théorie la mission demandée paraît simple, mais sa mise en œuvre dans la pratique est bien plus compliquée. Il n'est pas toujours facile de poser des limites entre la prestation d'aide à la toilette (qui relève de l'aide à domicile) et l'acte médical dispensé par un infirmier ou un aide soignant.

## PUBLIC CONCERNÉ

Salariés des entreprises d'aide à domicile

## PRÉ-REQUIS

Non

## COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Savoir bien différencier dans sa posture professionnelle l'aide à la toilette et la toilette médicalisée
- ▶ Acquérir et introduire dans sa démarche professionnelle les limites de son intervention

### MODULE N°1

- Connaissance des 3 types d'aide à la toilette d'une personne âgée ou dépendante
- Connaissance des différents textes de loi relatifs aux différentes fonctions professionnelles dans l'aide à la toilette

### MODULE N°2

- Identifier les différentes actions à mener dans l'acte d'aide à la toilette et à l'habillage
- Intégrer les limites de son intervention dans sa pratique professionnelle

### MODULE N°3

- Assurer confort et sécurité avant, pendant et après une aide à la toilette
- Acquérir les gestes professionnels de l'aide à la toilette intégrant les aptitudes relationnelles
- Prendre en compte la personne dans sa globalité (besoins, demande, pudeur, respect de la personne et de son bien-être)

### MODULE N°4

- Prendre conscience de ses compétences en matière d'aide à la toilette et d'aide à l'habillage afin de réajuster son action

## **MÉTHODE - DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE**

Méthodes participatives : échanges, réflexions et implication à partir de situations vécues  
Mise en commun d'expériences et apports théoriques et méthodologiques venant en complément et/ou en structuration de ces expériences

### **DURÉE**

**2 journées** : soit 14 heures

**Date** : à définir (Temps planifiés sur la durée, à définir avec l'entreprise)

### **ORGANISATION / FONCTIONNEMENT**

- **En Intra entreprise :**

Le formateur dispensera la formation auprès de vos salariés au sein de votre entreprise

Nombre de salariés : 3 à 8 personnes

- **En Inter entreprise :**

Nombre de stagiaires : 10 à 12 personnes

### **NOUS CONTACTER POUR ÉLABORER UN DEVIS**

